Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2020) **Heft:** 2273

Artikel: Densification urbaine : le mauvais exemple genevois : le refus de deux

projets de construction reflète la complexité des sentiments et des

enjeux

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1024048

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

avoir à l'esprit que cette banque demeure le plus grand gestionnaire de fortunes au monde; leurs propos doivent être jugés à travers ce prisme. En novembre dernier, UBS diffusait le résultat d'une enquête auprès des entreprises de laquelle il ressortait que «les taux d'intérêt négatifs sont devenus un problème très sérieux pour l'économie suisse».

Mais ce mois-ci, le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ publiait les conclusions d'une enquête analogue. Pour près des deux tiers des entreprises, les taux négatifs ne sont ni bons ni mauvais, et même un sixième les considère comme positifs. S'agissant du taux de change, un peu plus de la moitié des sociétés disent qu'elles peuvent vivre avec un cours de 1,10 franc pour 1 euro, et un gros tiers que le franc reste surévalué.

Les entreprises du secteur secondaire s'accommodent donc de la situation, alors que celles du secteur financier s'insurgent et tentent d'imposer l'idée que la politique monétaire est dommageable et qu'il faut donc

en changer. Sans pour autant proposer une alternative qui apporterait un plus à l'ensemble de l'économie. La critique émise apparaît ainsi pour ce qu'elle est: une pure propagande qui ne prend en considération que ses propres intérêts.

Philosophie politique

Les milieux bancaires vont même plus loin. Sergio Ermotti, dans le texte déjà cité, ne s'en prend pas seulement aux décisions de la BNS, il propose tout un programme néolibéral pur sucre qui doit bien évidemment réduire les réglementations, ne pas renforcer la surveillance des banques, «améliorer» la compétitivité fiscale des personnes et des sociétés, «systématiquement veiller à maintenir des coûts à un faible niveau pour les entreprises». Et comme il est grand temps que les autorités fédérales «assument leurs responsabilités», elles doivent «agir sans délai et, s'il le faut, renoncer pour une fois au consensus à tout prix». Le propos n'est pas outrancier ou même grossier comme ce peut être le cas outre-Atlantique, il

ne laisse pourtant planer aucun doute: le consensus helvétique n'est pas du goût du patron d'UBS.

La deuxième problématique est d'ordre beaucoup plus général, presque philosophique, si tant est qu'un tel substantif puisse s'appliquer à la conduite de la politique d'un pays. Depuis des décennies, la Suisse privilégie une monnaie forte considérée comme la meilleure gardienne de la richesse du pays et de ses habitants — et dont les banques, avec la gestion de fortune, sont les principales bénéficiaires. Cette option a eu pour conséquence que les crises ont été plus profondes et plus durables que dans les autres pays développés, qu'il s'agisse de celle des années 30, de celle des années 70 (surchauffe) ou de celle des années 90 (crise du système monétaire européen). Il n'y a pas de raison que les effets soient différents à la suite de la crise financière de 2008.

Si les conséquences de ce choix déplaisent, ce n'est pas à la banque centrale qu'il faut s'en prendre, mais bien à la philosophie politique du pays. Bon courage!

Densification urbaine: le mauvais exemple genevois

Le refus de deux projets de construction reflète la complexité des sentiments et des enjeux

Jean-Daniel Delley - 16 février 2020 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/36087

Le peuple genevois ne veut décidément rien savoir. En matière de densification urbaine, il a rejeté deux projets de déclassement le 9 février dernier, après avoir fait de

même en novembre 2019. Les commentateurs n'ont pas manqué de relever cette «genevoiserie»: alors que le souverain accepte une initiative pour la construction de logements, il refuse systématiquement les projets concrétisant cette demande.

Le camp du refus regroupe les traditionnels opposants à des projets qui les touchent directement - «pas dans mon arrière-cour» - et qui se découvrent soudain une motivation environnementaliste. A quoi s'ajoute la crainte de l'immigration, rendue responsable tant de la pénurie de logements que des projets d'urbanisation. Et de manière plus générale, un sentiment de malaise face au développement d'un canton géographiquement étriqué, dont on ressent plus ou moins confusément qu'il n'est pas maîtrisé.

Mais gare au ressenti lorsqu'il génère des explications à l'emporte-pièce, inaptes à répondre au désordre dénoncé. Car ni les étrangers ni les

projets d'urbanisation ne provoquent cette croissance mal aimée. Freiner la construction, comme Genève l'a pratiqué des années durant, n'a conduit qu'à étaler l'urbanisation en France voisine et dans le Pays de Vaud, avec le lot de nuisances engendrées par le trafic pendulaire. Le manque de logements n'a en rien modéré la création d'emplois: entre 2002 et 2018, l'effectif des travailleurs frontaliers est passé de 33'400 à 82'600. Cet effectif en croissance constante et rapide répond à une offre d'emplois correspondante. Voilà la clé de la croissance genevoise dont les frontaliers, l'immigration et le besoin de logements ne sont que les conséquences. C'est donc à la politique économique qu'il faut s'en prendre si l'on veut mettre en question aussi bien la qualité que la rapidité de la croissance genevoise. La création d'emplois implique une disponibilité en terrains et en immeubles de bureaux. Elle implique aussi des conditions fiscales attractives. Qui à

Genève - partis politiques, organisations de tous ordres fait la critique nécessaire de cette politique? Qui apporte les éléments de cohérence indispensables à une gestion durable du territoire?

Quant à la politique d'urbanisation, remarquons que les projets rejetés ne se situaient pas précisément dans les quartiers les plus attractifs - proximité de l'aéroport et de l'autoroute notamment. Personne ne semble s'offusquer d'une planification qui prévoit de parquer une partie importante de la population dans les lieux où dominent les nuisances. Alors qu'une minorité privilégiée peut résider sur les coteaux verdoyants qui dominent la rade, à Pregny et Cologny. Il serait temps de ressortir des tiroirs les projets du groupe «500 mètres de ville en plus» préconisant l'urbanisation de ces coteaux, plutôt que la densification d'une ville déjà bien saturée. La manière d'occuper le territoire traduit aussi le degré d'inégalité que tolère une société.

Les dinosaures, le «streaming» et les DVD

Les arcanes du marché culturel audiovisuel

Jacques Guyaz - 11 février 2020 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/36077

S'il est un domaine dans lequel tout le monde avance en aveugle, c'est bien celui de la vidéo à la demande (streaming). Apple TV est arrivé sur le marché suisse le 1er novembre et Disney fera son entrée en Europe le 24 mars. Première plateforme en place, Netflix va être soumis à une très forte concurrence et nul ne peut prédire l'évolution du marché.

Nous nous trouvons dans une